

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juin à vingt heures trente, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 27/05/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé :15

Nombre de conseillers en
exercice :40

Date de convocation :
27 mai 2025

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Rémi VUILLAUME

Absents représentés : Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Olivier MARTET pouvoir donné à Philippe DANIEL, Catherine PAILLARD pouvoir donné à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Laurie PERISSE pouvoir donné à Murielle GRIFFOUL, Gérard RITZ pouvoir donné à Bernard MULLER

Absents : Jean-Paul FRANCOIS, Christian GEX, Dominique GEORGE, Jacques LAMBLIN, Thierry MERCIER, Matthieu SIGIEL, Christophe SONREL, René WAGNER

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Membres présents.....16
Absents représentés.....5
Absents.....8
Votants.....21

Délibération 2025 031

MOBILITE - Projet pôle multimodal d'Igney / Avricourt Phase AVP

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	5	21	0	0	0

En concertation avec la Région Grand Est, le Département de Meurthe-et-Moselle, SNCF Gares et connexions, la Communauté de communes de Vezouze en Piémont, de Sarrebourg Moselle Sud et les communes d'Avricourt 54 et Avricourt 57, le PETR du Pays du Lunevillois a élaboré un avant-projet de l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal au niveau de la gare d'Igney-Avricourt.

La Gare d'Igney-Avricourt, fréquentée en 2023 par plus de 23 000 voyageurs par an (ressources.data.sncf.com), comptabilise 6 allers – retours par jours (soit 3 arrêts dans chaque sens). Rappelons que le schéma de cohérence territoriale du Sud de la Meurthe-et-Moselle a identifié Igney/Avricourt comme une halte gare de desserte locale à enjeux prioritaire à cheval sur deux communes et 2 départements.

La halte d'Igney-Avricourt constitue le seul arrêt intermédiaire entre Lunéville et Sarrebourg. Elle constitue un point d'accès au réseau ferroviaire et permet d'accéder aux polarités de la région : Sarrebourg, Lunéville mais aussi Nancy et Strasbourg.

Cet équipement constitue donc un atout pour ce territoire rural éloigné des pôles urbains et mal desservi par les transports interurbains.

Le projet d'aménagement propose donc de conforter cette fonction en améliorant l'accueil des usagers, en prenant en compte l'ensemble de leurs modes de déplacements.

Ces travaux permettront, outre d'augmenter la capacité de stationnement, de réaliser une convergence des solutions de mobilités à proximité de la gare et également d'ouvrir d'avantage l'espace d'accès à la gare.

Il est précisé que l'opération se fait en relation avec SNCF Gares & Connexions et porte sur un périmètre communal, de SNCF immobilier et de MMH pour lesquels une convention de mise à disposition sera établie entre chaque partenaire et le PETR du Pays du Lunévillois.

Le projet consiste à réaménager le parking en un pôle multimodal. Celui-ci est réorganisé pour pouvoir accueillir davantage de véhicules y compris pour faciliter le covoiturage. L'ensemble du projet est étudié pour faciliter l'accès aux personnes en situation de Handicap et aux personnes se déplaçant à vélo.

Ce projet se veut exemplaire tant au niveau de l'intermodalité que de la prise en compte de la transition écologique : récupération des eaux de pluie innovante, ombrière végétalisée, recharge pour voitures et vélos électriques, espace détente.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT	%
Travaux	1 157 500 €	Etat DSIL	300 000,00	25,9
		Agence de l'eau	98 000	8,5
		Région Grand Est	110 000,00	9,5
		Département 54	103 000,00	8,9
		Département 57	12 000,00	1,0
		Autofinancement	534 500,00	46,2
TOTAUX	1 157 500 €	TOTAUX	1 157 500	100,00

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président et vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avant-projet d'aménagement d'un pôle d'échange multimodal à la gare d'Igney / Avricourt
- **AUTORISE** le Président à mener la poursuite du projet et entreprendre toute démarche nécessaire à l'aboutissement du projet,
- **AUTORISE** le Président à demander toutes les subventions éligibles pour ce projet
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions, leurs annexes, les avenants et tout document se rattachant au projet,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au BP annexe Mobilité 2025 et suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 4 juin 2025
Philippe DANIEL,
Président.

